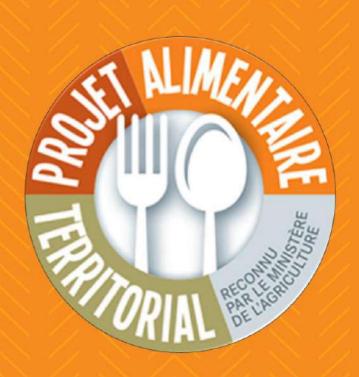
« Bien produire et mieux manger en Tarn-Agout »



Plan d'actions 2024 - 2029







Sommaire

Paroles d'élus	page 3
Calendrier des principales étapes	page 4
Cadre stratégique général du PAT	page 5
Axe 1 – Fiches action 1 à 7	pages 6 à 13
Axe 2 – Fiches action 8 à 15	pages 14 à 22
Axe 3 – Fiches action 16 à 23	pages 23 à 31
Axe 4 – Fiches action 24 à 28	pages 32 à 37
Glossaire	page 38





Paroles d'élus

Compuis 2020 avec la création de la commission circuits courts, nous nous sommes intéressés au sujet du « Bien produire et mieux manger » sur le territoire. Avec le lancement du PAT, depuis trois ans, la CCTA a fédéré de nombreux acteurs locaux de l'agriculture et de l'alimentation, tous engagés vers l'objectif commun d'une alimentation durable sur le territoire.

La réalisation du **diagnostic** agricole et alimentaire et l'élaboration de la **stratégie** en **concertation** avec les acteurs locaux ont permis de construire un **plan d'actions opérationnel** pour les cinq années à venir.

Aussi, c'est une nouvelle étape du PAT qui commence. Elle va permettre le déploiement d'actions concrètes en faveur de nos agriculteurs et producteurs locaux, de nos commerçants et artisans, de nos écoles mais aussi de l'ensemble des habitants du territoire pour contribuer à une alimentation saine, de qualité et de proximité.



Gérard Portes Président de la Communauté de communes Tarn-Agout

« Avec le projet de cantines locales, nous avons souhaité ramener de la qualité dans l'assiette des enfants avec une cuisine locale et de saison, et rapprocher les producteurs locaux des consommateurs par le biais des familles. »



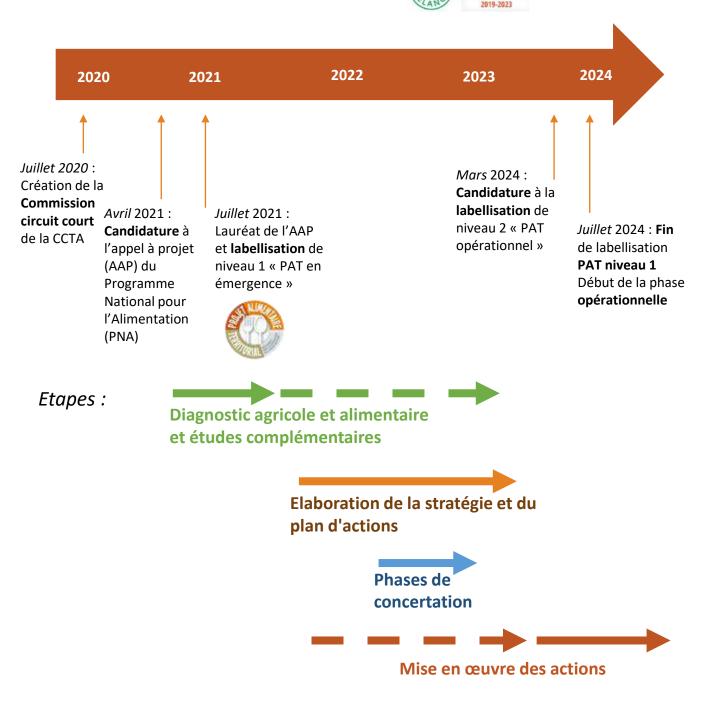
Jean-Marie Joulia Vice-Président en charge des Circuits courts



Calendrier des principales étapes

Projet Alimentaire Territorial (PAT) en émergence

Convention DRAAF d'avril 2021 à juin 2024 Subvention de 100 000€





Cadre stratégique général du PAT

4 axes thématiques





Axe 1 : Accompagner le développement des productions et des filières agricoles en adéquation avec les besoins du territoire et les enjeux environnementaux

Axe 2 : Soutenir le monde agricole en favorisant l'installation, la transmission, l'accès au foncier et l'emploi agricole

Axe 4 : Reconstruire des liens entre les acteurs de l'alimentation du producteur au consommateur

Axe 3 : Valoriser les productions agricoles de qualité et de proximité au travers de la restauration collective et de la promotion des circuits courts





& 10 orientations stratégiques

> déclinées en 28 fiches actions



AXE 1



Accompagner le développement des productions et des filières agricoles en adéquation avec les besoins du territoire et les enjeux environnementaux

Orientation 1: Diversifier l'offre en produits locaux et structurer les filières

Fiche action 1. Encourager les productions émergentes s'inscrivant dans des démarches locales

Fiche action 2. Accompagner la structuration de la filière maraichère sur le territoire

Fiche action 3. Expérimenter les mélanges d'espèces végétales pour l'alimentation

Fiche action 4. Valoriser les productions locales par le déploiement de nouveaux outils de transformation

Fiche action 5. Accompagner le déploiement de solutions logistiques locales

Orientation 2: Faire évoluer les pratiques agricoles au regard des enjeux environnementaux

Fiche action 6. Adapter les pratiques pour une gestion durable de la ressource en eau

Fiche action 7. Favoriser le déploiement des pratiques et des infrastructures agroécologiques



Fiche action 1 : Encourager les productions émergentes s'inscrivant dans des démarches locales

Objectif: Accompagner la diversification des productions agricoles

Contexte

L'échelon local est un maillon essentiel dans la mise en place d'un système alimentaire durable. La diversification des cultures est un levier d'action accessible localement pour améliorer la capacité nourricière du territoire et sa résilience face aux crises.

Démarche

- Poursuivre le travail entamé avec l'association FILEG sur le développement d'une filière légumineuses en Occitanie : visites de sites, formations, sensibilisation...
- Repérer les autres initiatives émergentes sur le territoire (veille active)
- Identifier les besoins des agriculteurs, accompagner des démarches de tests et y associer les acteurs économiques de l'amont à l'aval

Pilotes

FILEG, CA 81, CCTA service développement économique

Partenaires

CCI 81, CMA 81, INRAE, instituts techniques, acteurs économiques de l'amont à l'aval (coopératives, transformateurs...), collectifs d'agriculteurs, PAT des autres territoires

Cibles

Agriculteurs, acteurs économiques

Calendrier

2024 : adhésion à FILEG et intégration du groupe de travail PAT

Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres FILEG

Nombre d'autres démarches initiées et thématiques abordées

Résultats attendus

Augmentation de la production de légumineuses Diversification des productions du territoire



Fiche action 2 : Accompagner la structuration de la filière maraichère sur le territoire

Objectif: Accompagner la diversification des productions agricoles

Contexte

Les cultures maraichères sont très peu présentes sur le territoire. Les volumes proposés ne sont pas en mesure de couvrir les besoins théoriques du territoire, d'autant plus si l'on y intègre les demandes croissantes de la restauration collective. Ainsi, pour tendre vers le développement d'une consommation locale de légumes de proximité plus importante, il est nécessaire de faciliter la mise en relation entre offre et demande. Cela passe par l'incitation à une consommation de légumes de proximité et par l'adaptation de la production pour accompagner l'ensemble de la filière dans sa démarche de structuration durable sur le territoire.

Démarche

- Etudier les besoins et rechercher les débouchés potentiels (commerces, restauration commerciale et collective...)
- Identifier les freins au développement de l'activité maraichère
- Consolider l'animation existante du réseau des maraichers locaux
- Proposer des thématiques d'échanges et organiser des rencontres sur le territoire
- S'appuyer sur les structures existantes (OPLA, Couleurs Cocagne, Essor maraicher)
- Développer des services mutualisés à destination des maraichers selon leurs besoins (CUMA maraichère, légumerie...)

Lien avec la fiche action 10 : créer une ferme maraichère intercommunale

Pilotes

CA 81, Essor maraicher, CCTA service développement économique

Partenaires

Associations OPLA et Couleurs Cocagne, ADEART, GAB 81, PSS31, FD CUMA, commerçants, restaurateurs, établissements de restauration collective

Cibles

Agriculteurs, maraichers, porteurs de projets

Calendrier

2023/2024 : rencontre avec les maraichers locaux Etude de l'offre et la demande prévue au premier semestre 2024

2025 : adhésion à l'Essor maraicher

Indicateurs de suivi

Réalisation d'une étude sur l'offre et la demande en légumes de proximité Nombre de rencontres avec les maraichers (participants, thématiques)

Résultats attendus

Contributions à la structuration d'une filière maraichère locale Augmentation de la production de légumes de proximité et du nombre de maraichers



Fiche action 3 : Expérimenter les mélanges d'espèces végétales pour l'alimentation

Objectif: Accompagner la diversification des productions agricoles

Contexte

La préservation des ressources environnementales passe par une transition agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires qui implique une plus grande diversification végétale des productions dans l'espace et dans le temps. Les mélanges d'espèces représentent une voie originale pour contribuer à cette transition mais ils demeurent complexes à mettre en œuvre à cause de freins sociotechniques à différentes étapes des filières. Le projet OCCITA'MIX, porté par l'INRAE de Toulouse et intégré dans un nouveau programme européen, propose de concevoir, expérimenter et évaluer les performances d'une diversité de mélanges d'espèces à la fois sur les volets techniques, environnementaux et socioéconomiques. Des innovations sur des produits alimentaires sont attendues en mobilisant de la coinnovation entre acteurs et permettront l'amélioration de la durabilité économique de systèmes vertueux sur le plan environnemental.

Démarche

- Mobiliser un collectif d'agriculteurs locaux autour du projet
- Accompagner ce collectif dans la conception d'un système de cultures avec au moins une association de cultures
- Transformer les produits agricoles et concevoir de nouveaux produits alimentaires
- Analyser les bénéfices (sociaux, techniques, économiques, environnementaux) des associations de cultures
- Identifier et créer des débouchés en circuits courts, mobiliser un réseau d'acteurs locaux
- Créer des liens avec la restauration collective
- Sensibiliser les publics à la consommation de légumineuses et de céréales

Pilotes

INRAE Toulouse

Partenaires

CCTA service développement économique, CA81, Association Via Emilia, Acteurs économiques (transformateurs, coopératives...), Région Occitanie, collectivités locales, Lycée agricole de Flamarens

Cibles

Agriculteurs, acteurs de la restauration collective, élèves/étudiants, grand public

Calendrier

Novembre 2022 à octobre 2026

Indicateurs de suivi

Nombre d'agriculteurs dans le projet, nombre d'associations testées, nombre d'espèces différentes associées, nombre d'évènements de sensibilisation organisés

Résultats attendus

Preuves de concept sur une ou plusieurs associations (de sa production à sa consommation)



Fiche action 4 : Valoriser les productions locales par le déploiement de nouveaux outils de transformation

Objectif: Diversifier l'offre en produits locaux via la transformation

Contexte

Le territoire de la CCTA s'est fortement spécialisé dans la production de grandes cultures (céréales, oléagineux) qui sont majoritairement exportées. La transformation locale d'une partie de ces productions contribuerait à la diversification de l'offre en produits locaux et à la création de valeur ajoutée sur le territoire.

Démarche

- Identifier les besoins et les solutions de transformation pour une valorisation locale des productions, par exemple : blé dur pour la production de pâtes, blé tendre pour la farine et le pain, tournesol pour l'huile...
- Réaliser un état des lieux en cartographiant les outils de transformation existants et leurs capacités de production
- Repérer et valoriser les initiatives émergentes chez les agriculteurs du territoire, accompagner des démarches de test et faciliter les liens avec les acteurs économiques locaux de l'amont à l'aval, partager les retours d'expériences
- Communiquer sur les actions de formations existantes sur les techniques de transformation en individuel ou collectif auprès des agriculteurs
- Suivre l'installation de la Malterie Occitane à Saint-Sulpice et faciliter l'émergence d'une production d'orge brassicole biologique locale

Pilotes

CCTA service développement économique, Malterie Occitane

Partenaires

CA 81, CCI 81, CMA 81, ADEART, CIVAM, acteurs locaux de la transformation, coopératives, PAT des autres territoires

Cibles

Agriculteurs, porteurs de projets, transformateurs et acteurs économiques

Calendrier

2023/2024 : installation de la Malterie Occitane 2025/2026 : cartographie de l'existant

Indicateurs de suivi

Nombre de visites et de retours d'expériences sur les outils de transformation Nombre d'agriculteurs formés à la transformation

Résultats attendus

Meilleure connaissance des outils locaux Diversification de l'offre en produits locaux transformés sur le territoire



Fiche action 5 : Accompagner le déploiement de solutions logistiques locales

Objectif: Faciliter la logistique de proximité

Contexte

La logistique de proximité est souvent prise en charge par les agriculteurs eux-mêmes et engendre des coûts supplémentaires qui pourraient être mutualisés. De plus, elle peut avoir un impact écologique élevé si elle n'est pas optimisée. En parallèle, les acheteurs font face à une multitude de fournisseurs ce qui complexifie l'approvisionnement en produits locaux.

Démarche

- Informer sur la logistique de proximité (La Charrette, RMT Alimentation locale, Agriflux)
- Promouvoir les solutions logistiques déjà existantes (PSS31, Manger Bio...) auprès des agriculteurs et des acheteurs
- Etudier les retours d'expériences mises en place sur d'autres territoires (par exemple l'achat groupé de viandes via Agrilocal81)
- Identifier les solutions logistiques transposables au territoire
- Mobiliser les acteurs locaux pour le déploiement de nouvelles solutions logistiques (mutualisation d'outils de stockage, conditionnement, transports...)

Pilotes

CCTA service développement économique et PAT des autres territoires à proximité, GAB 81 (projet « Leg'o bio »)

Partenaires

Département du Tarn Agrilocal81, plateforme Manger Bio, CA 81, PSS31, CMA 81, CCI 81, La Charrette, RMT Alimentation locale, Agriflux

Cibles

Agriculteurs, élus locaux, acteurs de la restauration collective, artisans, commerçants, restaurateurs

Calendrier

2024/2025 : promotion des outils en place, réflexion sur la mise en place d'un groupe de travail inter PAT du Tarn sur cette thématique

Indicateurs de suivi

Nombre d'actions de promotion des solutions existantes

Résultats attendus

Mutualisation des outils disponibles Meilleure gestion des flux



Fiche action 6 : Adapter les pratiques pour une gestion durable de la ressource en eau

Objectif: Encourager la transition écologique du modèle agricole

Contexte

Dans le contexte du changement climatique, la disponibilité de la ressource en eau et le maintien de sa qualité sont des enjeux majeurs. L'agriculture étant le premier consommateur d'eau sur le territoire, en particulier pour l'irrigation, la gestion durable de la ressource est indispensable pour assurer le maintien de l'agriculture sur le territoire.

Démarche

- > Gestion quantitative de la ressource : promouvoir des pratiques vertueuses
- Relever les initiatives limitant l'impact sur la ressource en eau et les valoriser
- Etudier les besoins en eau pour l'agriculture du territoire et les adaptations possibles Lien avec action 112 du PCAET : diagnostiquer la vulnérabilité à l'eau des exploitations et proposer des accompagnements techniques pour adapter les pratiques agricoles
- Promouvoir une transition vers des cultures moins gourmandes en eau Lien avec action 112 du PCAET : promouvoir une gestion durable de la ressource en eau pour l'irrigation et l'arrosage des espaces verts
- Gestion qualitative de la ressource : soutenir la mise en œuvre d'actions territoriales
- Contribuer au projet « objectif SOL » du Syndicat Mixte du bassin versant Tarn Aval sur l'agriculture de conservation : mobiliser les agriculteurs sur le territoire et participer au financement d'outils mutualisés Lien avec la fiche action 7 : Favoriser le déploiement des pratiques et des infrastructures agroécologiques
- Participer au travail de réflexion sur les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) en lien avec les pratiques agricoles

Pilotes

CCTA services développement économique et environnement, Syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval (SMBVTA)

Partenaires

Syndicats de bassins versants de l'Agout et Hers Girou, ASA du territoire, CA 81, Agence de l'eau Adour Garonne, agriculteurs, INRAE, Région Occitanie

Cibles

Agriculteurs

Calendrier

2024 : lancement de la phase de maturation du projet du SMBVTA

2025 : démarrage de la phase opérationnelle avec

2024/2025 : mise en œuvre de l'action du PCAET

Indicateurs de suivi

Nombre d'actions de promotion des pratiques économes en eau PCAET Action 112 : 10 diagnostics prévus sur la vulnérabilité à l'eau

Résultats attendus

Préservation de la ressource en eau par le changement des pratiques



Fiche action 7 : Favoriser le déploiement des pratiques et des infrastructures agroécologiques (IAE)

Objectif: Encourager la transition écologique du modèle agricole

Contexte

Les terres agricoles représentent 70% de la surface du territoire de la CCTA. Les pratiques agricoles constituent donc la plus grande force d'évolution des paysages, des milieux et de la biodiversité qu'ils abritent. Le développement de pratiques et d'infrastructures agroécologiques sont nécessaires pour enrayer la dégradation des écosystèmes. Elles participent également à renforcer la résilience des exploitations agricoles.

Démarche

Pratiques agroécologiques

- Promouvoir les techniques améliorant la santé du sol (agriculture de conservation, agriculture biologique, stockage carbone...)

Lien avec action 141 du PCAET : renforcer l'accompagnement de la filière agricole dans la transition bas carbone

- Etudier l'opportunité de la mise en place de MAE pour les agriculteurs sur le territoire

Infrastructures agroécologiques

- Favoriser le développement d'infrastructures agroécologiques (haies, mares, agroforesterie ...) via des formations, visites de sites
- Encourager la plantation de haies bocagères avec des essences adaptées

Lien avec action 132 du PCAET : restaurer les continuités écologiques et le bon fonctionnement des bassins versants (restauration des ripisylves)

Pilotes

CCTA services développement économique et environnement, CA 81, SMBVTA

Partenaires

Association Arbres et paysages tarnais, INRAE, GAB 81, communes, agriculteurs, ADEME, DREAL, Agence de l'eau, Région Occitanie, conservatoire d'espaces naturels

Cibles

Agriculteurs, communes

Calendrier

Démarrage des actions PCAET à partir de 2024 Démarrage de la phase opérationnelle du projet avec le SMBVTA en 2025

Indicateurs de suivi

Nombre d'actions mises en œuvre pour développer les IAE

Résultats attendus

Développement des pratiques et des infrastructures agroécologiques

PCAET Action 141: objectif 10 exploitations agricoles en transition bas carbone

PCAET Action 132 : Nombre de mètres linéaires de ripisylve plantés ou entretenus



AXE 2



Soutenir le monde agricole en favorisant l'installation, la transmission, l'accès au foncier et l'emploi agricole

Orientation 3: Protéger le foncier agricole et l'orienter vers des productions destinées à l'alimentation locale

Fiche action 8. Protéger les espaces agricoles dans les documents d'urbanisme

Fiche action 9. Valoriser le foncier agricole du territoire **Fiche action 10**. Créer une ferme maraichère intercommunale

Orientation 4 : Maintenir et développer des exploitations agricoles

Fiche action 11. Soutenir les différentes activités agricoles du territoire **Fiche action 12**. Communiquer sur les dispositifs d'installation existants auprès des porteurs de projets

Fiche action 13. Faciliter la mise en relation des cédants et des candidats à l'installation

Orientation 5 : Valoriser les métiers de l'agriculture

Fiche action 14. Faire connaître les métiers de l'agriculture **Fiche action 15**. Promouvoir les structures de formations et d'emplois agricoles du territoire et à proximité



Fiche action 8 : Protéger les espaces agricoles dans les documents d'urbanisme

Objectif: Engager une politique foncière dédiée à l'alimentation

Contexte

La CCTA profite de la forte attractivité économique de la région toulousaine et le foncier y est donc très demandé. Il convient d'assurer la recherche constante de l'équilibre entre les différentes activités du territoire : milieu agricole, milieu naturel, surfaces bâties, voiries, dans l'objectif du «zéro artificialisation nette (ZAN)» de la loi Climat et Résilience d'août 2021.

Démarche

- Organiser des actions de sensibilisation des élus locaux sur les questions foncières
- Réaliser un diagnostic foncier
- Mobiliser les outils existants de suivi du foncier pour identifier et caractériser les zones à fort potentiel pour l'agriculture, les terres agricoles en friches ou sous-exploitées
- Mobiliser les outils de planification (SCOT, PLU) et de protection du foncier existants (PAEN, ZAP) pour lutter contre l'artificialisation des terres agricoles
- Engager des réflexions sur la fiscalité dans le cadre de la loi Climat et Résilience, en lien avec les orientations nationales

Pilotes

CCTA services urbanisme et développement économique

Partenaires

CEREMA, SAFER, CA 81, Département du Tarn, DDT, communes

Cibles

Communes

Calendrier

2025 : diagnostic foncier – révision du SCOT 2026 : validation de la révision du SCOT 2028 : évolution des PLU des communes

Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres de sensibilisation Types d'outils mobilisés

Résultats attendus

Préservation des surfaces agricoles dans les documents d'urbanisme Caractérisation des zones agricoles



Fiche action 9 : Valoriser le foncier agricole du territoire

Objectif: Engager une politique foncière dédiée à l'alimentation

Contexte

Sans un accès au foncier facilité pour les projets nourriciers, il est difficile de relocaliser l'alimentation sur le territoire. Les collectivités disposent de différents moyens d'actions permettant d'orienter le foncier vers des productions destinées à l'alimentation locale.

Démarche

- Sensibiliser les propriétaires de fonciers agricoles pour qu'ils soient acteurs de la politique foncière agricole du territoire
- Présenter des retours d'expériences de collectivités engagées dans une démarche foncière pour favoriser l'appropriation par les élus d'autres modèles agricoles
- Détecter du foncier disponible ou mobilisable pour des activités nourricières :
- installations en maraichage
- test d'activités agricoles « en archipel » en lien avec l'espace test L'Essor maraicher pour différentes activités de productions agricoles locales

Lien avec la fiche action 10 : créer une ferme maraichère intercommunale

- Mener une réflexion sur la création de réserve(s) foncière(s) par les communes ou la CCTA
- Communiquer sur les moyens techniques et financiers mobilisables pour le portage de foncier en faveur de l'installation
- Encourager la création d'espaces verts nourriciers (vergers, forêts jardins...) et de jardins partagés sur les espaces communaux ou intercommunaux

Pilotes

CCTA services urbanisme et développement économique

Partenaires

SAFER, Département du Tarn, Foncière régionale Occitanie, CA 81, Terre de Liens, Essor maraicher, association Croque ta forêt, DDT, communes

Cibles

Agriculteurs, propriétaires de fonciers agricoles, porteurs de projets, communes

Calendrier

Démarrage en 2025/2026

Indicateurs de suivi

Nombre d'actions de sensibilisation des différents publics Nombre de projets engagés

Résultats attendus

Facilitation de l'accès au foncier pour les porteurs de projets agricoles nourriciers Augmentation des installations agricoles



Fiche action 10 : Créer une ferme maraichère intercommunale

Objectif: Engager une politique foncière dédiée à l'alimentation

Contexte

L'objectif de ce projet est la création d'une structure intercommunale mettant à disposition du foncier ainsi que des serres, des bâtiments et des équipements communs pour des maraichers. Il s'agit de mettre en place un outil de production collectif opérationnel répondant aux besoins des maraichers de s'associer entre eux dans le but de mutualiser les infrastructures, d'améliorer leurs conditions de travail et de répondre à la demande en légumes locaux de qualité.

Démarche

- Créer un groupe de travail multi partenarial sur ce projet
- Rechercher des retours d'expériences similaires sur d'autres territoires
- Identifier et acquérir du foncier agricole adapté à la production maraichère sur le territoire ainsi que les outils de production nécessaires
- Mobiliser les maraichers locaux autour d'une démarche collective
- Faciliter l'installation des futurs maraichers
- Encourager les débouchés auprès de la restauration collective sur le territoire

Lien avec la fiche action 2 : Accompagner le développement et la structuration de la filière maraichère sur le territoire

Pilotes

CCTA service développement économique, communes

Partenaires

CA 81, ATAG, Essor maraicher, association OPLA, FD CUMA, SCIC Terres citoyennes albigeoises, SAFER, ADEART, GAB 81, Agence de l'eau

Cibles

Maraichers du territoire, porteurs de projets

Calendrier

2023 : démarrage de la phase de repérage du foncier en lien avec la SAFER

2024 : création du groupe de travail et réflexions sur les modalités du projet

Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres du groupe de travail Surfaces de terres agricoles identifiées

Résultats attendus

Installation de maraichers sur le territoire Mutualisation des moyens de production au sein de la ferme Augmentation de la production maraichère locale



Fiche action 11 : Valoriser les différentes activités agricoles du territoire

Objectif: Renforcer la diversité des exploitations agricoles

Contexte

Le territoire de la CCTA s'est fortement spécialisé et produit aujourd'hui majoritairement des grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux). D'autres productions sont néanmoins présentes et contribuent à la diversité et à la richesse agricole locale. Il est nécessaire de maintenir cette diversité et de tendre à la développer.

Démarche

- Identifier les productions moins connues présentes sur le territoire telles que la polyculture élevage, la production de semences...
- Faire connaître ces activités pour contribuer à leur développement et renforcer l'attractivité du territoire
- Réaliser des actions de promotion autour de ces productions
- Evaluer les atouts et difficultés de ces filières
- Anticiper les changements à venir pour accompagner et pérenniser ces productions localement

<u>Pilotes</u>

CA 81, CCTA service développement économique

Partenaires

Lycée agricole de Flamarens, instituts techniques et de recherche

Cibles

Agriculteurs, porteurs de projets, communes

Calendrier

Mise en œuvre ponctuelle sur la durée du projet 1^{er} événement en novembre 2023 avec l'organisation de la JEA (journée de l'entreprise agricole) sur l'activité de production de semences

Indicateurs de suivi

Nombre d'actions de promotion, de sensibilisation ou d'études des productions réalisées

Résultats attendus

Maintien de la diversité des activités agricoles Renforcement de l'attractivité du territoire



Fiche action 12 : Communiquer sur les dispositifs d'installation existants auprès des porteurs de projets

Objectif: Favoriser l'installation et la transmission des exploitations agricoles dans de bonnes conditions

Contexte

La CCTA reçoit des sollicitations de plus en plus nombreuses de porteurs de projets agricoles en recherche de solutions d'installation. Elle souhaite les aider à trouver des réponses en les orientant vers les interlocuteurs des structures et dispositifs d'installation appropriés.

Démarche

- Identifier les structures d'aides à l'installation présentes localement et créer des liens
- Accueillir puis orienter les porteurs de projets vers les structures d'accompagnement à l'installation et les acteurs économiques locaux en lien avec leurs projets
- Centraliser les demandes reçues auprès des communes et faire le relai auprès d'elles sur les demandes des porteurs de projets
- Suivre l'évolution des projets d'installation en cours sur le territoire
- Faire le lien avec la Chambre d'agriculture du Tarn sur la dynamique d'installation sur le territoire
- Maintenir une veille sur l'évolution des dispositifs d'installation

Pilotes

CCTA service développement économique

Partenaires

CA 81, Région Occitanie, Département du Tarn, ADEART, Terres de liens, SAFER, foncière régionale Occitanie, MSA, communes

Cibles

Porteurs de projets agricoles

Calendrier

Démarrage dès 2022 – jusqu'à la fin du projet

Indicateurs de suivi

Nombre de porteurs de projets rencontrés Nombre de réunions avec les structures d'aides à l'installation

Résultats attendus

Augmentation des installations agricoles sur le territoire



Fiche action 13 : Faciliter la mise en relation des cédants et des candidats à l'installation

Objectif: Favoriser l'installation et la transmission des exploitations agricoles dans de bonnes conditions

Contexte

Face au nombre important de départs à la retraite prévus chez les agriculteurs dans les cinq ans à venir, la CCTA souhaite veiller au renouvellement des exploitations agricoles sur son territoire afin de maintenir un tissu rural dynamique.

Démarche

- Identifier les futurs cédants sur le territoire, mobiliser les élus locaux sur cette thématique
- Caractériser le profil des cédants et notamment ceux sans repreneur identifié via une étude menée par la Chambre d'agriculture du Tarn
- Réaliser une veille sur les nouvelles modalités d'installation (structures juridiques, formes collectives...)
- Contribuer à l'organisation des temps d'échanges et de rencontres entre cédants et candidats à l'installation
- Promouvoir l'attractivité du territoire au travers d'un document de communication, de témoignages de transmissions réussies

Pilotes

CA 81, CCTA services développement économique et communication

Partenaires

Communes, SAFER, ADEART, ATAG, Terres de Liens, établissements de formations agricoles

Cibles

Agriculteurs cédants, candidats à l'installation - reprise

Calendrier

Démarrage du repérage des cédants en avril 2024

Indicateurs de suivi

Nombre d'événements organisés sur l'installation et la transmission Nombre de cédants identifiés

Résultats attendus

Maintien et développement des exploitations agricoles du territoire



Fiche action 14 : Faire connaître les métiers de l'agriculture

Objectif: Communiquer sur les métiers

Contexte

Les métiers de l'agriculture sont aujourd'hui mal connus et bénéficient d'une image parfois peu attractive. Pour encourager les jeunes à se tourner vers ces métiers, il est nécessaire de mettre en valeur la diversité des métiers existants et de rappeler la place essentielle qu'occupent les agriculteurs pour nourrir la population.

Démarche

- Animer un stand « métiers de l'agriculture » chaque année au forum des métiers de la CCTA à destination des collégiens et lycéens du territoire
- Communiquer vers les scolaires par le biais de témoignages, visites, expositions, conférences... sur le monde agricole
- Accompagner l'organisation de journées de découverte des métiers agricoles (Agritour, portes ouvertes du Lycée agricole...)
- Participer à des opérations "bienvenue à la ferme" sur le territoire

Pilotes

CCTA services développement économique, emploi et communication, ANEFA du Tarn, CA 81

Partenaires

Lycée agricole de Flamarens, France Travail, établissements scolaires, Mission locale, syndicat des jeunes agriculteurs du Tarn, agriculteurs, Département du Tarn, Région Occitanie, Essor maraicher

Cibles

Public scolaire, jeunes en réorientation, demandeurs d'emplois

Calendrier

Démarré en 2022 – actions ponctuelles jusqu'à la fin du projet

2024 : zoom métiers « agriculture »

Indicateurs de suivi

Nombre d'événements de promotion des métiers Nombre de personnes touchées

Résultats attendus

Meilleure connaissance de la diversité des métiers liés à l'agriculture Contribution à l'attractivité des métiers de l'agriculture



Fiche action 15 : Promouvoir les structures de formations et d'emplois agricoles du territoire et à proximité

Objectif: Soutenir l'emploi et la formation agricoles

Contexte

Les possibilités de se former aux métiers de l'agriculture sont aujourd'hui multiples et accessibles à tout âge. Des formations agricoles existent sur le territoire et à proximité mais elles sont parfois peu ou mal connues des futurs apprenants, tout comme les offres d'emplois du secteur agricole disponibles localement.

Démarche

- Promouvoir l'offre de formations des établissements agricoles du territoire et des territoires voisins
- Renforcer les liens entre la CCTA et le Lycée professionnel agricole de Flamarens
- Intégrer le secteur agricole dans les zooms métiers réalisés par le service emploi de la CCTA
- Relayer les offres d'emplois du secteur agricole sur les sites de la CCTA
- Identifier les besoins en main d'œuvre saisonnière et les proposer au forum des jobs saisonniers
- Lever les freins à l'emploi agricole, accompagner les chefs d'exploitation

Pilotes

CCTA services développement économique et emploi

Partenaires

LPA Flamarens, ANEFA du Tarn, France Travail, CA 81, MFR des territoires à proximité (Inéopôle à Brens), Essor maraicher (espace test agricole à Gaillac)

Cibles

Porteurs de projets, demandeurs d'emplois, saisonniers agricoles, public scolaire

Calendrier

Démarrage en 2024

Indicateurs de suivi

Nombre d'événements organisés Nombre d'offres d'emplois relayées

Résultats attendus

Meilleure connaissance des structures et des offres de formations agricoles Augmenter la visibilité des offres d'emplois du secteur agricole



AXE 3



Valoriser les productions agricoles de qualité et de proximité au travers de la restauration collective et de la promotion des circuits courts

Orientation 6 : Rapprocher l'offre de la demande en restauration collective

Fiche action 16. Encourager l'achat de produits locaux de qualité en restauration collective

Fiche action 17. Soutenir le déploiement des cuisines autonomes dans les cantines

Orientation 7 : Créer de la valeur ajoutée sur le territoire au travers de la promotion des produits de qualité et de proximité

Fiche action 18. Faciliter l'accessibilité pour tous aux produits locaux **Fiche action 19**. Rendre visibles les producteurs locaux sur les marchés de plein vent

Fiche action 20. Encourager l'achat de produits locaux dans les manifestations sportives, culturelles et professionnelles

Orientation 8 : Réduire les déchets et le gaspillage alimentaire

Fiche action 21. Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective

Fiche action 22. Sensibiliser les autres acteurs du territoire à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Fiche action 23. Promouvoir les pratiques de compostage et de broyage des déchets verts



Fiche action 16 : Encourager l'achat de produits durables de qualité et de proximité en restauration collective

Objectif: Accompagner le changement des pratiques d'approvisionnement en restauration collective

Contexte

La loi Egalim rend obligatoire l'introduction de 50% de produits durables sous signes d'origine et de qualité dont 20% de Bio dans les établissements de restauration collective depuis janvier 2022. La mise en relation des gestionnaires, cuisiniers et producteurs est nécessaire pour accompagner le changement des pratiques et faciliter l'approvisionnement en produits sains, de qualité et de proximité.

Démarche

- Organiser des rencontres, visites, formations (exemple : utilisation des légumineuses...) à destination des cuisiniers et gestionnaires de la restauration collective
- Promouvoir les outils d'achats existants (Agrilocal81, Occitalim...)
- Participer à la création d'un réseau des cuisiniers de restauration collective du territoire pour faciliter le partage de savoir-faire et d'expériences
- Proposer aux établissements de restauration collective des accompagnements à la rédaction des marchés publics
- Encourager l'utilisation d'outils de suivi des achats de produits durables de qualité (exemple : Ma cantine)
- Valoriser les établissements ayant mis en place une démarche de labellisation (exemples : label «en cuisine» d'Ecocert, territoire bio engagé)

Pilotes

CCTA services développement économique et enfance, petite enfance, communes

Partenaires

CA 81, établissements de restauration collective (EHPAD, cantines scolaires, cuisine centrale...), Département du Tarn (Agrilocal81), Région Occitanie (Occitalim), association Via Emilia, FILEG, PSS31, GAB 81, association de producteurs (OPLA, Couleurs Cocagne), prestataires de restauration collective

Cibles

Cuisiniers et gestionnaires de la restauration collective, producteurs locaux

Calendrier

Démarrage en 2023 avec une rencontre Agrilocal81 sur le territoire 2024 : initiation du réseau des cuisiniers

Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres auprès des établissements, nombre de rencontres du réseau des cuisiniers Nombre d'établissements labellisés

Nombre d'établissements accompagnés dans la rédaction des marchés publics

Résultats attendus

Augmentation de la proportion de produits durables et de qualité dans les repas



Fiche action 17 : Soutenir le déploiement des cuisines autonomes dans les cantines scolaires du territoire

Objectif: Accompagner le changement des pratiques d'approvisionnement en restauration collective

Contexte

La mise en place de cuisines autonomes dans les cantines des écoles permet de cuisiner chaque jour des produits frais, de saison, de limiter fortement le gaspillage alimentaire et d'introduire une dimension pédagogique autour du repas pour sensibiliser les enfants à une alimentation saine et durable dès leur plus jeune âge.

Démarche

- Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place de cuisines autonomes dans les cantines des communes rurales de la CCTA
- Accompagner les communes du territoire dans leurs réflexions sur l'évolution du fonctionnement des cantines scolaires des écoles
- Diffuser des retours d'expériences auprès des élus (réunions d'information, visites)
- Accompagner financièrement l'acquisition de matériels pour les cantines en transition vers une cuisine autonome
- Etudier la faisabilité d'une cuisine autonome pour les crèches et centres de loisirs intercommunaux
- Entamer une réflexion sur un service de remplacement et de mutualisation d'un cuisinier à l'échelle intercommunale

Pilotes

CCTA services développement économique et enfance, petite enfance, communes

Partenaires

Association Via Emilia, producteurs locaux, Région Occitanie, CA 81

Cibles

Ecoles du territoire, crèches et centres de loisirs intercommunaux

Calendrier

Démarrage en 2023 avec la pré-étude de faisabilité, puis mise en œuvre progressive des cuisines autonomes au sein des écoles 2024 : lancement d'une phase de réflexion pour d'autres établissements

Indicateurs de suivi

Nombre de structures engagées dans la démarche Nombre de cuisines autonomes réalisées

Résultats attendus

Amélioration de la qualité des repas et limitation du gaspillage alimentaire



Fiche action 18 : Faciliter l'accessibilité pour tous aux produits locaux

Objectif: Faire connaître les produits locaux auprès des acteurs du territoire

Contexte

La crise COVID a mis en évidence le manque d'informations facilement accessibles par les consommateurs sur les produits qu'ils pouvaient trouver localement. De plus, le diagnostic agricole et alimentaire du PAT a soulevé une hétérogénéité forte sur la répartition des commerces alimentaires de proximité. Ainsi, seize communes, parmi les vingt et une que compte la CCTA, n'ont aucun commerce alimentaire sur leur territoire.

Démarche

- Mettre régulièrement à jour le guide des producteurs locaux du territoire y intégrer les marchés de pleins vents et les points de ventes de produits locaux
- Créer une rubrique dédiée sur le site internet de la CCTA et/ou de l'Office de tourisme Tarn Agout/ Pays de Cocagne facilement identifiable par les consommateurs
- Communiquer sur les produits locaux auprès des nouveaux arrivants sur le territoire et lors de manifestations locales
- Organiser des speed-meeting producteurs locaux / commerçants /restaurateurs du territoire pour faciliter l'interconnaissance
- Mettre en avant les producteurs locaux à l'occasion d'événements spécifiques (Gourmands disent à Lavaur, journée portes ouvertes du lycée agricole...)
- Encourager les communes à déployer des solutions locales (création de marchés ponctuels, épiceries associatives, solutions de mobilité...)
- Favoriser les échanges entre producteurs et consommateurs pour récréer des liens autour de l'alimentation sur le territoire (marchés de producteurs, visites de fermes, défi foyer à alimentation positive...)

Lien avec la fiche action 24 : Coordonner des actions de communication en faveur d'une alimentation saine et durable

Pilotes

Communes, CCTA services développement économique, tourisme, communication

Partenaires

Office de tourisme Tarn Agout, PETR Pays de Cocagne, comice agricole de Lavaur, lycée agricole Flamarens, CA 81, producteurs locaux

Cibles

Citoyens, commerçants, restaurateurs, entreprises, traiteurs

Calendrier

Démarré en 2022 – jusqu'à la fin du projet

Indicateurs de suivi

Nombre de producteurs référencés, nombre de manifestations réalisées avec les producteurs locaux

Résultats attendus

Meilleure communication sur l'offre en produits locaux Meilleure accessibilité aux produits du territoire



Fiche action 19 : Rendre visible les producteurs locaux sur les marchés de plein vent

Objectif: Faire connaître les produits locaux auprès des acteurs du territoire

Contexte

Il est parfois difficile pour les consommateurs de faire la différence entre producteurs et revendeurs sur les marchés de plein-vent ce qui peut engendrer une confusion sur l'origine des produits. La mise en place d'une signalétique permettrait d'améliorer la visibilité des produits locaux et de sensibiliser les consommateurs.

Démarche

- Étudier les initiatives similaires mises en œuvre sur d'autres territoires (retours d'expériences de territoires tarnais)
- Créer un groupe de travail associant producteurs, consommateurs, élus locaux
- Définir et proposer une signalétique "produits locaux" facilement reconnaissable par le consommateur (lien avec la marque locale de la CCTA « Ici ici es acqui » à déterminer)
- Identifier les producteurs locaux sur les marchés de plein vent
- Communiquer sur ce dispositif auprès des producteurs et des consommateurs

Pilotes

CCTA service développement économique, communes

Partenaires

Marchés locaux, producteurs, comice agricole, CA 81, CMA 81, GAB 81, consommateurs

Cibles

Producteurs locaux et consommateurs

Calendrier

Lancement du groupe de travail en 2024

Indicateurs de suivi

Nombre de marchés engagés

Nombre de producteurs engagés dans la démarche

Résultats attendus

Meilleure identification des producteurs locaux par les consommateurs



Fiche action 20 : Encourager l'achat de produits locaux et durables dans les manifestations sportives, culturelles et professionnelles

Objectif: Faire connaître les produits locaux auprès des acteurs du territoire

Contexte

Les événements organisés sur le territoire sont des vitrines permettant de promouvoir les produits locaux et de qualité du territoire et d'engager les organisateurs vers des manifestations durables et écoresponsables.

Démarche

- Mettre à disposition des associations et des professionnels un guide des produits alimentaires disponibles localement
- Mettre en place un règlement d'attribution des subventions pour les associations sportives et culturelles pour l'organisation d'événements qui soit conditionné au respect de critères en faveur d'une alimentation saine, durable et réduisant les déchets
- Sensibiliser les acteurs associatifs à une alimentation saine et de qualité (lien sport & santé, nutrition...)

Lien avec la fiche action 24. Coordonner des actions de communication en faveur d'une alimentation saine et durable

- Promouvoir les produits locaux lors des événements organisés par la CCTA et les communes du territoire

Pilotes

CCTA service développement économique

Partenaires

Producteurs locaux, CA 81, Office de tourisme Tarn-Agout, comité départemental du tourisme, PETR Pays de Cocagne, CMA 81 et Occitanie

Cibles

Associations sportives et culturelles, acteurs de l'événementiel, entreprises locales, communes

Calendrier

Démarrage en 2024 avec la mise en place du règlement d'attribution de subventions aux associations

Indicateurs de suivi

Nombre de manifestations ayant recours aux producteurs et artisans locaux Nombre d'associations ayant reçu une subvention de la CCTA pour cette action

Résultats attendus

Augmentation de la part de produits locaux et durables utilisés lors d'événements sur le territoire



Fiche action 21 : Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective

Objectif: Impliquer les différents publics dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Contexte

Le diagnostic agricole et alimentaire a mis en évidence l'importance du gaspillage dans les établissements de restauration collective. Sur le territoire, le SMICTOM travaille depuis plusieurs années à la mise en place d'un programme de suivi et d'accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Démarche

- Mener des actions concrètes de réduction du gaspillage alimentaire dans les établissements collectifs (diagnostic des différents types de cuisine, état des lieux, déploiement d'outils de suivi, mesures...)
- Accompagner les professionnels de la restauration collective (cuisiniers, animateurs, personnels de salle) dans l'évolution de leurs pratiques :
 - Former les professionnels et diffuser les bonnes pratiques
 - Mettre en place des programmes de lutte contre le gaspillage dans les établissements
- Encourager et accompagner la labellisation des établissements « anti-gaspi »
- Communiquer sur les actions auprès des familles

Pilotes

SMICTOM, CCTA service développement économique

Partenaires

Etablissements scolaires, cuisine centrale de Lavaur, association Via Emilia, GAB 81, SCOP les mains sur terre, CPIE 81, prestataires de restauration collective

Cibles

Établissements scolaires et médico sociaux du territoire

Calendrier

Actions en cours par le SMICTOM, à amplifier dans le cadre du PAT

Indicateurs de suivi

Nombre de structures impliquées dans une démarche de réduction Suivi quantitatif des biodéchets produits par les établissements accompagnés

Résultats attendus

Réduction des quantités de denrées gaspillées et évolution des pratiques en restauration collective (cuisine et service)



Fiche action 22 : Sensibiliser les autres acteurs du territoire à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Objectif: Impliquer les différents publics dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Contexte

Le gaspillage alimentaire représente jusqu'à 10% des biodéchets des ordures ménagères soit 23 kg/an/hab sur le territoire. En plus du surcoût lié au traitement de ces déchets, ce gaspillage représente un prélèvement inutile de ressources naturelles et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées.

Démarche

- Sensibiliser les différents publics lors d'évènements (visite de la maison des écogestes du centre d'enfouissement, organisation d'ateliers : recettes, cuisine des invendus, outils de sensibilisation...)
- Encourager le développement de méthodes alternatives pour les restaurateurs, commerçants, distributeurs (application Too Good To Go, dons...)
- Favoriser la mise en relation entre acteurs locaux pour limiter le gaspillage
- Organiser des collectes d'invendus et les valoriser
- Valoriser les actions déjà en place et promouvoir les gestes anti-gaspi

Pilotes

SMICTOM, CCTA services développement économique et communication

Partenaires

Restaurateurs, associations locales (UFC Que Choisir), commerçants, marchés locaux, distributeurs, associations de l'aide alimentaire, CCAS

Cibles

Restaurateurs, commerçants, distributeurs, producteurs, citoyens

Calendrier

Démarré en 2019 par le SMICTOM – à amplifier dans le cadre du PAT

Indicateurs de suivi

Nombre de structures impliquées dans une démarche de réduction Nombre d'actions de sensibilisation, nombre de personnes touchées

Résultats attendus

Réduction des quantités de denrées gaspillées et évolution des pratiques de consommation



Fiche action 23 : Promouvoir les pratiques de compostage et de broyage des déchets verts

Objectif: Valoriser les biodéchets

Contexte

Les biodéchets représentent une part importante des déchets non triés. A partir du 1er janvier 2024 le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Ce tri présente de nombreux bénéfices dont la :

- Réduction des émissions du bilan carbone du secteur des déchets
- Production d'amendements organiques par broyage ou compostage des biodéchets pour une utilisation par les agriculteurs et les professionnels des espaces verts.

Démarche

- Promouvoir le compostage domestique ou partagé pour les particuliers
- Développer le compostage en établissements
- Promouvoir la gestion de proximité des déchets verts (broyage, paillage, compostage)
- Associer les agriculteurs à la valorisation des déchets verts
- Relayer les informations auprès des différents publics du territoire
- Réaliser des actions de formation sur le territoire pour faire essaimer les pratiques vertueuses

Pilotes

SMICTOM, CCTA services développement économique et environnement

Partenaires

Etablissements scolaires, communes, CA81, association arbres et paysages tarnais

Cibles

Citoyens, agriculteurs, établissements collectifs, jardins partagés, professionnels des espaces verts

Calendrier

Compostage et broyage démarrés par le SMICTOM dans le cadre du PLPDMA 2019-2025 – à amplifier dans le cadre du PAT

Indicateurs de suivi

Nombre d'animations sur le compostage et l'utilisation des déchets verts Nombre de composteurs installés

Résultats attendus

Diffusion des pratiques de compostage

Augmentation du nombre de composteurs utilisés et diminution des ordures ménagères Apports de déchets verts en déchetterie et augmentation des quantités de déchets verts valorisés



AXE 4



Reconstruire des liens entre les acteurs de l'alimentation du producteur au consommateur

Orientation 9: Informer et sensibiliser la population à des modes de consommation responsables

Fiche action 24. Coordonner des actions de communication en faveur d'une alimentation saine et locale

Fiche action 25. Mobiliser les outils de communication CCTA pour diffuser les bonnes pratiques autour de l'alimentation

Orientation 10: Mobiliser l'ensemble des acteurs locaux de l'alimentation

Fiche action 26. Comprendre les interactions entre acteurs du territoire **Fiche action 27**. Animer le PAT

Fiche action 28. Echanger entre PAT pour faciliter la mutualisation et la coopération entre territoires



Fiche action 24 : Coordonner des actions de communication et de sensibilisation en faveur d'une alimentation saine et durable

Objectif: Sensibiliser le grand public au « bien manger »

Contexte

La diffusion de connaissances autour de l'agriculture et de l'alimentation auprès des élus locaux et du grand public permet aux citoyens d'être mieux informés et de devenir ainsi acteurs de leur alimentation.

Démarche

- Organiser ou co-organiser des événements sur les thématiques agricoles et alimentaires (visites de fermes, projection-débat, conférences, ateliers cuisine...) pour le grand public et les scolaires
- S'appuyer sur les manifestations existantes (festival Alimenterre, semaine du goût, défi alimentation positive, Récup 'A faire, Bienvenue à la ferme...)
- Créer un RDV régulier autour de l'alimentation pour impliquer le grand public dans la mise en action
- Sensibiliser les élus et les agents de la collectivité aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire (formations, visites, voyages d'études...)
- Intégrer les thématiques agricoles et alimentaires dans les activités pédagogiques des centres de loisirs (sentier du goût dans le cadre du plan mercredi, création d'un potager à la Treille...) et des crèches intercommunales
- Sensibiliser la population sur le lien entre alimentation et santé

Pilotes

CCTA services développement économique, communication, enfance et petite enfance

Partenaires

SMICTOM, établissements d'enseignements et de recherche, CA 81, associations de consommateurs (UFC Que Choisir du Tarn,...) CCAS, CPIE 81, GAB 81, Interbio Occitanie, jardins partagés, collectivités locales, ARS, association les Insatiables

Cibles

Tout public (élus, agents de la collectivité, citoyens, scolaires)

Calendrier

Démarrée en 2022 (ciné-débat, conférence) - jusqu'à la fin du projet

Indicateurs de suivi

Nombre d'initiatives de communication et de sensibilisation réalisées Nombre de personnes sensibilisées par événement

Résultats attendus

Avoir un public plus averti sur ce qu'il a dans son assiette et l'impact que cela peut avoir sur son environnement et sa santé



Fiche action 25 : Mobiliser les outils de communication de la CCTA pour diffuser les bonnes pratiques autour de l'agriculture et l'alimentation

Objectif: Sensibiliser le grand public au « bien manger »

<u>Contexte</u>

Dans le cadre de son PAT, la CCTA est le relai sur le territoire des activités menées autour de l'agriculture et de l'alimentation. L'utilisation des divers canaux de communication de la collectivité permet de toucher un large public.

Démarche

- Mobiliser les différents supports de communication : réseaux sociaux, site internet, lettre interne, journal communautaire... pour diffuser les initiatives en matière d'agriculture et d'alimentation identifiées sur le territoire
- Communiquer en interne et en externe sur les actions menées par la collectivité dans le cadre de son PAT
- Créer et diffuser des supports de communication sur l'agriculture et l'alimentation

Pilotes

CCTA services développement économique et communication

Partenaires

Ensemble des partenaires du PAT, acteurs locaux de l'agriculture et de l'alimentation, producteurs et artisans, presse locale écrite, radio R d'Autan

Cibles

Tout public

Calendrier

Démarrée en 2021 avec la création d'une rubrique dédiée au PAT sur le site internet de la CCTA - jusqu'à la fin du projet

Indicateurs de suivi

Nombre de publications réalisées sur les réseaux sociaux et de communiqués de presse Nombre de supports de communication diffusés

Résultats attendus

Meilleure visibilité des actions agricoles et alimentaires engagées sur le territoire



Fiche action 26: Comprendre les interactions entre acteurs du territoire

Objectif: Construire une gouvernance partagée autour de l'alimentation

Contexte

Le PAT de la CCTA fait partie des territoires d'études retenus dans le cadre d'une thèse réalisée à l'Institut Agro Montpellier.

Démarche

- Contribuer aux travaux de recherches de Clara Santini, doctorante à l'institut Agro Montpellier, dans le cadre de sa thèse portant sur l'étude de la gouvernance des PAT d'Occitanie et leurs impacts sur l'évolution du système alimentaire local
- Faciliter la mise en relation avec les acteurs locaux lors des périodes de terrain sur le territoire
- Donner accès aux documents du PAT et à la participation aux temps forts du PAT
- Valoriser le travail réalisé par une restitution aux partenaires, élus et acteurs locaux

Pilotes

Institut Agro Montpellier

Partenaires

CCTA service développement économique, partenaires et acteurs locaux du PAT

Cibles

CCTA, acteurs du PAT, autres PAT

Calendrier

Thèse en cours de Septembre 2021 à Décembre 2024

Indicateurs de suivi

Nombre d'entretiens réalisés sur le territoire Nombre de documents de restitutions

Résultats attendus

Meilleure connaissance du tissu local et de l'impact potentiel du PAT sur son territoire



Fiche action 27: Animer le PAT

Objectif: Construire une gouvernance partagée autour de l'alimentation

Contexte

Le PAT est un projet transversal multi-acteurs. Son animation est nécessaire pour mettre en œuvre les différentes étapes du projet et pour constituer un réseau de partenaires qui le fera vivre tout au long de sa réalisation.

Démarche

- Animer le PAT dans ses différentes étapes : diagnostic, élaboration de la stratégie, mise œuvre du plan d'actions, suivi, évaluation
- Co-construire les actions avec les partenaires et s'assurer de leur mise en œuvre
- Structurer un modèle de gouvernance partagée et l'animer
- Réunir de manière régulière les partenaires et les instances de décisions : comité de pilotage, commission circuits courts, assemblée des partenaires
- Assurer l'ingénierie financière relative aux actions du projet (veille sur les modes de financements, identification des sources de financements, réponses aux appels à projets ...)

Pilotes

CCTA service développement économique

Partenaires

Ensemble des parties prenantes du PAT et acteurs locaux de l'agriculture et de l'alimentation

Cibles

Partenaires, financeurs, élus du territoire, citoyens

Calendrier

Démarrée en 2021 – jusqu'à la fin du projet

Indicateurs de suivi

Nombre de rencontres des instances de gouvernance, nombre moyen de participants Nombre d'actions du PAT financées et réalisées

Résultats attendus

Fédérer un maximum d'acteurs de l'agriculture et de l'alimentation autour du PAT



Fiche action 28 : Echanger entre PAT pour faciliter la mutualisation et la coopération entre territoires

Objectif : Construire une gouvernance partagée autour de l'alimentation

Contexte

Compte-tenu du nombre croissant de PAT, notamment en Occitanie, il est nécessaire de prévoir des temps d'échanges et de partages d'expériences entre territoires. Ces moments favorisent l'interconnaissance entre PAT, facilitent la mutualisation d'actions et permettent de gagner en visibilité.

Démarche

- Participer à la création d'un groupe de travail inter-PAT à l'échelle du Tarn pour mutualiser des actions, y associer le Département du Tarn et la Région Occitanie
- Participer aux différentes rencontres régionales et nationales des réseaux PAT
- Contribuer aux réseaux permettant de mobiliser les retours d'expériences d'autres territoires (France PAT...)
- Contribuer aux enquêtes et questionnaires pour capitaliser la connaissance sur les PAT
- Présenter les actions du PAT aux autres territoires lors de webinaires, conférences...

Pilotes

PAT du Tarn, Département du Tarn, DRAAF Occitanie, Région Occitanie, France PAT

Partenaires

PAT de la région Occitanie, Banque des Territoires

Cibles

PAT et collectivités des autres territoires (échelles départementale, régionale et nationale)

Calendrier

Démarrée en 2022 - jusqu'à la fin du projet

Indicateurs de suivi

Nombre de participations de la CCTA aux rencontres des différents réseaux

Résultats attendus

Partages et capitalisation d'expériences pour alimenter les PAT Essaimage et mutualisation d'actions entre territoires

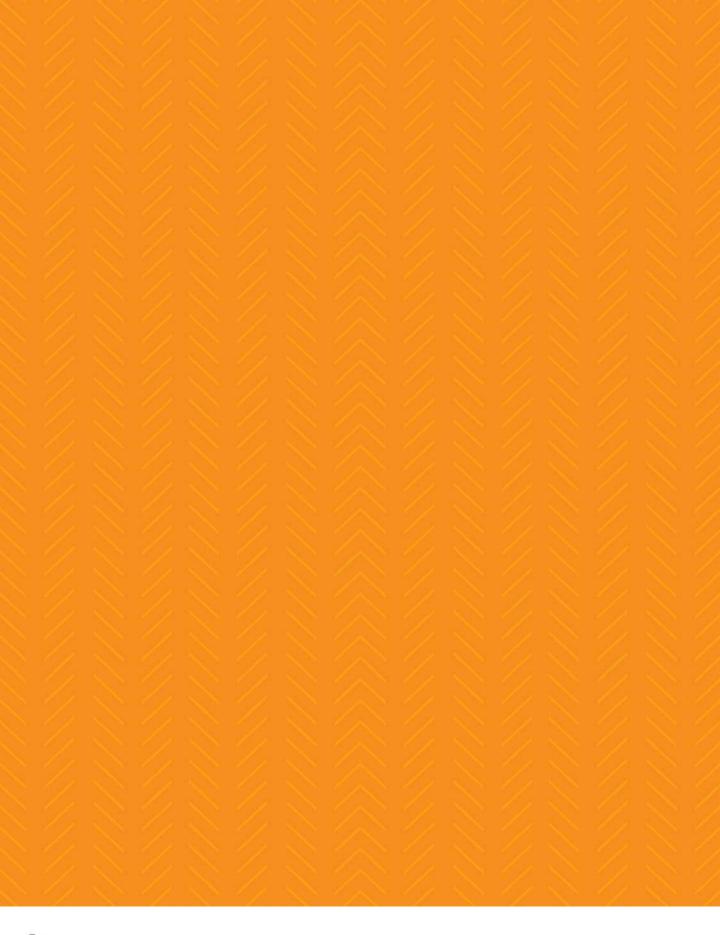


Glossaire

- ADEART : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Tarn
- ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- ANEFA: Association Nationale paritaire pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
- ARS : Agence Régionale de Santé
- · ASA: Association Syndicale Autorisée
- ATAG : Association Tarnaise pour l'Agriculture de Groupe
- CA 81 : Chambre d'Agriculture du Tarn
- CCAS: Centre Communal d'Action Sociale
- CCI 81 : Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn
- CCTA : Communauté de Communes Tarn Agout
- CEREMA: Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- CMA 81 : Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn
- CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- DDT : Direction Départementale des Territoires
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- FILEG: Association pour la structuration d'une filière légumineuses en Occitanie
- FD CUMA : Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles

- GAB 81 : Groupement des Agriculteurs Biologiques du Tarn
- INRAE: Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- LPA: Lycée Professionnel Agricole
- MAE: Mesure Agri Environnementale
- MSA: Mutualité Sociale Agricole
- OPLA : O Petits Légumes d'Autan
- PAEN: Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains
- · PAT: Projet Alimentaire Territorial
- PCAET: Plan Climat Air Energie Territorial
- PLPDMA: Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- PSS31 : Produits Sur Son 31
- RMT : Réseau Mixte Technologique
- SAFER: Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- SCOP : Société Coopérative et Participative
- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- PLU: Plan Local d'Urbanisme
- SMBVTA: Syndicat Mixte du Bassin Versant du Tarn Aval
- SMICTOM : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
- ZAN : Zéro Artificialisation Nette
- ZAP : Zone Agricole Protégée







Suivez-nous sur www.cc-tarnagout.fr

